



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Communiqué de presse - séance du 27 mai 2014

Une évaluation très positive de la politique provinciale de formation par la Wallonie – Canal du Centre : la Province en appelle à un comité de concertation – Entre Mons 2015 et la Province : l'histoire d'un réel engagement – Les écoles provinciales de promotion sociale de Mons-Borinage se regroupent

Le Conseil provincial du Hainaut s'est réuni ce 27 mai 2014. Outre des dossiers administratifs, l'assemblée a examiné plusieurs thématiques relevant du positionnement provincial en matière de formation, d'enseignement, de tourisme et de culture. En voici la synthèse.

La Wallonie reconnaît la haute qualité de l'Ecole provinciale d'Administration du Hainaut

Parmi les missions prioritaires de la Province de Hainaut, la formation du personnel des pouvoirs locaux occupe une place stratégique importante. Ce service direct aux agents des communes, des intercommunales, des zones de police et des hôpitaux publics témoigne d'un investissement considérable de la Province dans la supracommunalité.

Récemment évaluée par le Conseil régional de la formation (CRF), l'Ecole d'Administration de la Province de Hainaut a obtenu un remarquable « bulletin » pour les formations continuées ou « sur mesure » qu'elle dispense aux opérateurs locaux dans des domaines aussi divers que le management des ressources humaines, les marchés publics ou l'aménagement du territoire. Comme l'a indiqué la députée Annie Taulet devant le Conseil provincial, ce ne sont pas moins de 3853 agents provinciaux et des pouvoirs locaux qui ont ainsi reçu des formations continuées et 839 qui ont suivi les cours RGB en 2012-2013. 66% d'entre eux étaient issus de nos communes.

Avec quelle efficacité ? Les chiffres laissent peu de doutes sur la pertinence de cette politique provinciale. 89,5% des agents interrogés par le CRF - qu'ils soient ouvriers, administratifs ou techniques - se disent en effet satisfaits ou très satisfaits par les cursus qu'ils ont suivis. La satisfaction porte essentiellement sur le contenu des formations et la qualité des formateurs.

Cette évaluation très positive, objectivée par le CRF, arrive dans la foulée immédiate de l'obtention de la certification ISO 9001:2008 pour toutes les filières de l'Institut provincial de formation du Hainaut (IPFH - nouvelle appellation acceptée par le Conseil provincial). Outre l'École d'Administration dont le siège est à Mons, cet Institut regroupe les formations dédiées aux métiers de la sécurité sur le site de Jurbise-Lens (police, pompiers, ambulanciers-secouristes) ainsi que des formations décentralisées à Morlanwelz et Tournai. L'IPFH a été reconnu ISO en avril dernier à l'issue de 15 mois de procédure.

« Dans cette logique de recherche permanente de qualité et pour répondre aux conclusions de l'évaluation du CRF, l'École provinciale d'Administration accordera une attention particulière à l'amélioration des calendriers de formation pour coller davantage encore aux attentes des pouvoirs locaux », a annoncé Annie Taulet.

Canal du Centre... la Province en appelle à plus de concertation

La situation problématique, engendrée par la décision wallonne de fermeture des ascenseurs 1, 2 et 3 du « canal du Centre historique », a fait l'objet qu'une question d'actualité de la conseillère provinciale louviéroise, Christiane Dupont. On sait que cette fermeture, pour des opérations de maintenance et de sécurité, avait contraint la Province à réadapter en urgence son offre touristique sur ce site, classé au patrimoine de l'Unesco. Dans sa réponse, la députée Fabienne Capot a rappelé les difficultés que rencontre la Province depuis 10 ans pour valoriser ces ascenseurs, relevant du Service public de Wallonie. *« Pas une saison ne s'est déroulée sans encombre depuis 10 ans : retards, pannes ou arrêts des ascenseurs, gardiennage inexistant ou insuffisance d'investissements... Cette situation nous a toujours forcés à trouver des solutions en urgence, a engendré des frustrations et donné une image négative de nos activités alors que l'ensemble de notre personnel travaille d'arrache-pied pour que tout fonctionne ».*

Faire appel à des investisseurs privés ? Fabienne Capot ne rejette pas l'idée mais refuse d'y voir la formule miracle. *« Certains, dont Eric Domb, furent approchés. En vain face au constat de difficulté de gestion du site ».* Il n'empêche qu'une participation d'opérateurs privés pourrait être bénéfique pour diversifier les activités. *« Mais cette perspective ne peut être envisagée que sous la tutelle d'une entité porteuse (publique) expérimentée dans le domaine du tourisme ».*

Quoi qu'il en soit, la Province de Hainaut continue à parier sur les potentialités des ascenseurs. Pour preuve : la formation du personnel, le développement de nouvelles activités telles que le *Paddle surf* et l'introduction, avec la Ville de La Louvière, de dossiers FEDER pour l'acquisition de bateaux électriques, l'élaboration d'outils pédagogiques et la poursuite de l'implantation du centre d'interprétation de l'immigration à la Cantine des Italiens. Et la députée de proposer la mise en place d'un comité de concertation pour s'assurer d'une utilisation optimale du canal. *« N'oublions pas que le classement de ce dernier exige d'abord que les ascenseurs fonctionnent... ».*

4,09 millions de raisons de s'impliquer dans Mons 2015

On le sait peu, mais la Province de Hainaut est l'une des partenaires majeures de Mons 2015. En apportant 4,09 millions d'€ à la Fondation 2015, soit 50 centimes par an et par habitant pendant cinq ans, elle a construit un modèle de co-financement adopté ensuite par bon nombre de communes.

Au moment où la communication générale sur le programme se met en œuvre, la députée en charge de la culture, Fabienne Capot, a rappelé aux conseillers provinciaux la portée de l'engagement provincial. *« La Province n'a pas voulu se contenter d'être un « simple » bailleur de fonds... même si, soulignons-le, elle apporte à la Fondation 2015 le double des sommes auxquelles consent un sponsor privé. Ayant fait de la culture et du tourisme l'un des axes prioritaires de son action politique, elle se devait aussi d'être actrice du programme pour l'enrichir et lui apporter toute sa crédibilité. Nous, pour cela, avons souhaité qu'une convention soit passée avec la Fondation Mons 2015 afin que l'apport provincial permette de financer prioritairement, les projets portés ou soutenus par la Province. L'on peut considérer, globalement, qu'une moitié des moyens libérés par la Province a permis à la Fondation de nourrir le programme global tandis que l'autre moitié a pu être consacrée à la construction de projets provinciaux d'envergure ».* Le Grand-Hornu, le B.P.S.22, Hainaut-Cinéma, l'Envol des Cités, Hainaut-Développement, la Fabrique de Théâtre et le Festival des Inattendues, le Département des Espaces verts de la Province et plusieurs écoles sont ainsi engagées dans la dynamique de Mons 2015. C'est aussi le cas de la Maison Losseau que la Province a pris le pari de restaurer et qui dispose désormais de tous les feux verts wallons pour engager d'importants travaux sur base d'une subsidiation touristique et patrimoniale. Ce joyau « Art Nouveau » sera, en 2015, le centre d'un programme littéraire ambitieux marqué notamment par des expositions d'Hainaut-Culture-Tourisme consacrées à Rimbaud, Verhaeren et Fernand Dumont.

Une meilleure visibilité pour les filières provinciales de promotion sociale à Mons-Borinage

L'enseignement provincial de promotion sociale pèse lourd dans le paysage scolaire de Mons-Borinage. Quatre établissements s'y déployaient jusqu'à présent : les cours des métiers d'art du Hainaut à Jemappes ; le Centre provincial d'enseignement de promotion sociale du Borinage d'Hornu ; l'Ecole industrielle supérieure provinciale de Mons et Mons-Formations. Difficile dans ce contexte, de miser sur une bonne visibilité de l'offre provinciale !

Le Conseil provincial a donc décidé d'autoriser un regroupement de ces établissements. Si les cours des métiers d'art – très spécifiques – garderont leur autonomie, les autres filières seront réunies en deux établissements : l'un, secondaire et l'autre, supérieur. Ce processus de fusion permettra notamment de mieux intégrer la promotion sociale dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur, récemment constitué par décret.

Avec une nouvelle appellation et un nouveau logo, les deux établissements prendront leur envol officiel le 1^{er} juillet 2014. « *Il n’y aura aucune perte d’emploi d’encadrement lors de cette fusion, a commenté Annie Taulet, Un poste supplémentaire de surveillant-éducateur sera même disponible* ». L’opération sera également indolore pour le personnel enseignant qui perçoit cette évolution d’un bon œil.